

Glossaire

Vous trouverez ci-après un glossaire des termes techniques employés dans la déclaration et son Annexe. Comme beaucoup de ces termes n'ont pas de définition universellement admise, ils sont sujets à discussion et pourront évoluer à l'avenir.

Activité physique : tout mouvement produit par les muscles squelettiques, responsable d'une augmentation de la dépense énergétique. *Source : Organisation mondiale de la santé.*

Activité physique adaptée : ciblage sur les différences individuelles d'activité physique qui requièrent une attention particulière. L'adaptation implique la modification ou l'ajustement conformément aux données d'évaluation. Les différences individuelles comprennent les déficiences, les handicaps et autres besoins spéciaux tels que définis par divers organes directeurs. *Source : site Web de l'IFAPA – www.ifapa.biz.*

Athlètes : les sportifs et les sportives qui participent à des activités sportives organisées, leur personnel de soutien et les responsables sportifs ainsi que toute personne participant aux activités d'organisations sportives à un titre quelconque, y compris les propriétaires d'organisations sportives.

Autonomie des organisations sportives : se réfère aux « principes fondamentaux » de l'olympisme de la Charte olympique (N° 2.5) qui reconnaît que les organisations sportives auront les droits et obligations inhérents à l'autonomie, à savoir le libre établissement et le contrôle des règles du sport, la définition de leur structure et de leur gouvernance, la jouissance du droit à des élections libres de toutes influences extérieures et la responsabilité de veiller à ce que les principes de bonne gouvernance soient appliqués. *Source : Charte olympique, 2011.*

Compte satellite pour le sport (SSA) : méthode consistant à filtrer les comptes nationaux pour les activités intéressant le sport afin d'extraire la valeur ajoutée attribuable au sport tout en maintenant leur structure. En tant qu'instrument, les SSA permettent à toutes les activités économiques se rapportant au sport d'apparaître explicitement au lieu de rester dissimulées dans les classifications profondément ventilées des comptes nationaux. La partie restante des comptes nationaux ne contient plus aucune valeur ajoutée attribuable au sport. Elle est égale aux chiffres figurant initialement dans les comptes nationaux moins la valeur ajoutée couverte par le compte satellite. *Source : Conseil de l'Europe, 2011.*

Corruption dans le sport : toute activité illégale, immorale ou contraire à l'éthique qui vise à fausser délibérément le résultat d'une compétition sportive pour procurer un gain matériel personnel à une ou plusieurs des parties participant à cette activité. *Source : Gores & Chadwick, 2013.*

Éducation physique : domaine du programme scolaire portant sur le mouvement humain, la forme physique et la santé. Elle vise à développer l'aptitude physique de sorte que tous les enfants puissent se mouvoir avec efficacité, efficacité et sécurité, et comprennent bien ce qu'ils font, ce qui est essentiel pour leur développement, leur réussite et leur participation aux activités physiques tout au long de leur vie. *Source : Énoncé de la position du CIEPSS sur l'éducation physique, 2010.*

Entourage : ensemble des personnes associées aux athlètes, y compris, sans que cette énumération soit exhaustive, les managers, agents, entraîneurs, préparateurs physiques, personnel médical, scientifiques, organisations sportives, sponsors, avocats et toute personne promouvant la carrière d'un athlète, y compris les membres de la famille. *Source : Commission de l'entourage du CIO.*

Espaces sûrs : environnements sans risque qui sont stimulants, propices et inclusifs. *Source : UNICEF, Child Friedel Sacas, 2009.*

Grands événements sportifs : événements sportifs rassemblant un grand nombre de spectateurs et suscitant une attention médiatique au niveau national et/ou international.

Groupes socialement exclus : groupes entravés par les inégalités structurelles ou la domination de cultures particulières, d'élites ou de pratiques institutionnelles qui les empêchent de participer pleinement aux activités physiques. Selon les régions, les groupes exclus peuvent comprendre les femmes et les filles, les handicapés, les minorités ethniques, les personnes ayant des orientations sexuelles différentes, les pauvres, les personnes âgées et dans certains cas les jeunes.

Handicap : selon le modèle social du handicap, qui s'oppose au modèle médical du handicap, le handicap résulte d'interactions entre un individu présentant une déficience physique, intellectuelle, sensorielle ou mentale particulière et son environnement social et culturel, plutôt que de cette déficience elle-même. Le handicap est donc compris comme une conséquence des barrières liées aux attitudes, à l'environnement ou au contexte institutionnel qui sont inhérentes à une société et soumettent systématiquement à l'exclusion et à la discrimination les personnes handicapées. *Source : UNICEF, Working Paper on Using the Human Rights Framework to Promote the Rights of Children with Disabilities, septembre 2012.*

Inclusion : sentiment d'appartenance, comprenant le sentiment d'être respecté, apprécié pour ce que vous êtes, le sentiment que d'autres vous apportent énergie et engagement. Il faut une volonté d'accepter les différences et de valoriser les contributions de tous les participants, quelles que soient leurs caractéristiques ou leurs origines. *Source : Miller et Katz, 2002.*

Inclusion sociale : processus de mise en œuvre des efforts visant à garantir que tous les individus, quelles que soient leurs origines, aient des chances égales de réaliser pleinement leur potentiel dans la vie. Ces efforts comprennent les politiques et les actions qui promeuvent l'égalité d'accès aux services (publics) et permettent aux citoyens de participer aux processus de prise de décisions qui influent sur leur vie. *Source : Division des politiques sociales et du développement social de l'ONU.*

Information d'initié : toute information relative à une compétition ou à un événement détenue par une personne en vertu de sa position au sein du sport. Ce type d'information inclut, sans s'y limiter, des renseignements factuels concernant les concurrents, les conditions, les stratégies ou tout autre aspect de la compétition ou de l'événement, à défaut de tout renseignement déjà publié ou de notoriété publique, aisément accessible à un public intéressé ou encore divulgué en conformité avec les directives et réglementations présidant à la compétition ou à l'événement en question. *Source : Conseil de l'Europe, 2011.*

Manipulation de compétitions sportives : arrangement ayant pour résultat une modification irrégulière du déroulement ou du résultat d'une compétition sportive ou d'un de ses événements en particulier (par exemple match, course) afin d'obtenir un avantage pour soi-même ou pour d'autres et de lever tout ou partie de l'incertitude normalement liée aux résultats d'une compétition. *Source : Conseil de l'Europe, 2011.*

Méga-événements sportifs : ce sont les plus grands événements sportifs, suscitant une attention et des investissements à l'échelle mondiale (par exemple les Jeux olympiques, les Jeux paralympiques, la Coupe du Monde de la FIFA, l'EURO de l'UEFA, les Jeux du Commonwealth, les Jeux asiatiques).

Mouvement sportif : ensemble des individus, institutions, clubs et organisations soutenant la participation, la croissance et le développement du sport.

«**National**» : cet adjectif est employé aux fins de la présente déclaration pour décrire les stratégies et les actions gouvernementales au niveau des décisions et des politiques. Il peut donc, dans les structures fédérales, s'appliquer aux administrations des provinces, des Etats ou des régions.

Paris sportifs : jeux pratiqués avec toutes sortes de sports qui impliquent une mise d'argent placée sur un enjeu sportif et permet aux participants de gagner en totalité ou en partie une somme d'argent basée entièrement ou partiellement sur le hasard ou l'incertitude de l'issue d'un événement sportif (paris à cote fixe ou variable, paris au totalisateur, paris en direct, bourse des paris sportifs, *spread betting* et autres jeux proposés par les opérateurs de paris sportifs), en particulier :

- a) **Paris légaux** : tous types de paris autorisés sur un territoire ou dans une juridiction spécifique (par exemple licence accordée par une autorité de régulation ou reconnaissance des licences accordées par l'autorité de régulation d'un pays tiers) ;
- b) **Paris illégaux** : tous types de paris qui ne sont pas autorisés sur un territoire ou dans une juridiction spécifique ;
- c) **Paris irréguliers** : tous types de paris révélant des irrégularités et des anomalies dans les mises ou dans l'événement sur lequel ils portent. *Source : Conseil de l'Europe, 2011.*

Parties prenantes de l'accès au sport : gouvernements nationaux, mouvement sportif, ONU et institutions intergouvernementales, sponsors et entreprises, organisations non gouvernementales.

Parties prenantes de l'intégrité dans le sport : gouvernements nationaux, institutions chargées de l'application de la loi, agences et laboratoires antidopage nationaux, AMA, mouvement sportif (par exemple fédérations sportives nationales et internationales, athlètes et leur entourage), autorités de régulation des paris, opérateurs de paris, supporteurs, ainsi qu'organisations non gouvernementales et intergouvernementales.

Parties prenantes de l'investissement dans le sport : toutes les parties concernées, en particulier les gouvernements nationaux, le mouvement sportif, l'ONU et les organisations intergouvernementales, les sponsors et les entreprises, les organisations non gouvernementales.

Protection de l'enfant : mesures prises pour qu'aucun enfant ne soit blessé ou victime de violences lorsqu'il participe à des jeux ou activités sportives dans un club ou tout autre environnement.

Santé : état de bien-être physique, mental et social général, plutôt que simple absence de maladie ou d'infirmité. *Organisation mondiale de la Santé.*

Sport : ensemble des formes d'activité physique qui contribuent à la bonne condition physique, au bien-être mental et à l'interaction sociale. Ces formes comprennent le jeu, les activités récréatives, le sport organisé, occasionnel ou de compétition, et les sports et jeux autochtones. *Source : Équipe de travail interinstitutions des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix, 2003.*

Sport de haut niveau (aussi appelé sport d'élite) : sport structuré, de compétition, exigeant une formation et des ressources spécifiques pour satisfaire aux normes des compétitions internationales.

Sport pour tous : activités sportives et physiques destinées à toute la population, y compris les personnes de tous âges, des deux sexes et des différents milieux sociaux et économiques,

visant à promouvoir les bienfaits pour la santé et la société de la pratique régulière d'une activité physique. *Source : Commission du sport pour tous du CIO.*

Supporteurs : « fans », spectateurs ou autres personnes qui sont passionnément attachés à un type de sport, un club sportif, une organisation ou un athlète et qui soutiennent le développement de ce sport.

Valeurs du sport : valeurs, convictions et principes de base du mouvement sportif, centrés sur le fair-play, le respect, l'honnêteté, l'amitié et l'excellence. Il incombe au mouvement sportif de maintenir et de protéger ces valeurs. *Source : Charte olympique, 2011.*